

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
29 mars 2023

L'an deux mil vingt trois

Le cinq avril à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :
13 avril 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 23
- Procurations : 5
- Absent : 1
- Votants : 28

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS: M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORQUET, Mme ROBIC, M. JOLIVET, Mme CELO, M. GUILLEROT, M. FLATRES, Mme MADELENAT, M. LE PORS, Mme PILLET, M. DU CHOUCHE, Mme LE TEUFFLE DARZ, M. SUPPLY, M. COLIN, Mme GIANNI, M. RUBIANO, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme DARMON, M. MILES.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme GUYADER à Mme LE NORMAND-BERNIER, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, Mme ROUSSET à M. COLIN, Mme JEFFROY à Mme GIANNI, M. DAHIREL à M. RUBIANO.

ETAIT ABSENT : M. KERYHUEL.

Mme Régine LE NORMAND-BERNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.
Le Procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2023 est approuvé à l'UNANIMITE.

N° 2023 – 4 - Affectation du résultat 2022 sur le budget primitif 2023

En accord avec les résultats du compte de gestion du Trésorier Principal, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'affecter les résultats comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Dépenses réalisées exercice 2022	10 098 212,49
	Recettes réalisées exercice 2022	12 915 903,12
a	Résultat budgétaire de l'exercice 2022	2 817 690,63
b	Résultat antérieur reporté de l'exercice 2021	469 134,12
c = a+b	Capacité d'autofinancement 2022	3 286 824,75
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses réalisées exercice 2022	4 560 838,98
	Recettes réalisées exercice 2022	8 388 796,58
d	Résultat budgétaire de l'exercice 2022	3 827 957,60
e	Résultat antérieur reporté 2021 (R001 au BP 2022)	-2 254,30
f = d+e	Solde d'exécution de la section d'investissement 2022	3 825 703,30
g	Restes à Réaliser en dépenses 2022	2 851 431,00
h	Restes à Réaliser en recettes 2022	785 735,00
i = f -(g+h)	excédent fin 2022 pour 2023	1 760 007,30
Affectation du Résultat		
J	report en fonctionnement	0,00
K	au financement de l'investissement	3 286 824,75

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 27 mars 2023,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'affectation du résultat 2022 en totalité au financement des investissements 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE A L'UNANIMITE.

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,

Pour Extrait certifié conforme

LARMOR-PLAGE, le 6 avril 2023

LE MAIRE

Patrice VALTON

